

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche d'Ile-de-France
REG. AU-2539-84-01
152, RUE DE PICPUS
TÉLÉPHONE 43.44.33.30
PARIS 12^e

DESCRIPTION DES VÉHICULES MOTO-GUZZI

0 - GÉNÉRALITÉS

- 0.1) CONSTRUCTEUR : SEIMM S.p.A. - 22054 MANDELLO DEL LARIO (COMO) ITALIE
0.1.1) REPRÉSENTANT ACCRÉDITÉ EN FRANCE : SICEM - 11, rue de Normandie
92600 ASNIÈRES.
- 0.2) MARQUE : MOTO-GUZZI.
0.3) GENRE : Motocyclette.
0.3.1) PUISSANCE DÉCLARÉE DE LA MOTOCYCLETTE (Kw) : 56,7.
0.4) TYPE : VV.
0.5) PUISSANCE ADMINISTRATIVE : 9 CV.

1 - CONSTITUTION GÉNÉRALE

- 1.1) NOMBRE D'ESSIEUX ET DE ROUES : 2.
1.1.1) EMPLACEMENT DE LA ROUE MOTRICE : Arrière.
1.1.2) EMPLACEMENT DE LA ROUE DIRECTRICE : Avant.
1.2) DIMENSIONS DES PNEUMATIQUES : AV. = 100/ 90 V 18.
AR. = 120/ 90 V 18.
1.3) CONSTITUTION DU CADRE : tubes d'acier soudés.
1.4) EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR : à la partie inférieure du cadre.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et mm)

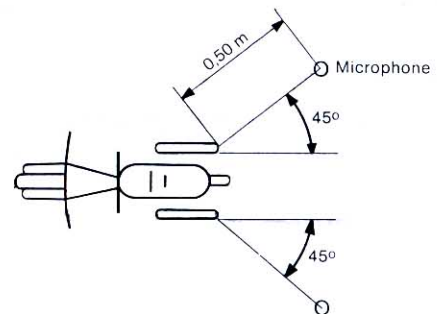
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1) POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE : 440 kg.
2.2) POSSIBILITÉ D'ATTELAGE D'UN SIDE-CAR : oui, avec autorisation du constructeur et réception à titre isolé par le service des mines.
2.4) CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE :
2.4.1) SUR L'ESSIEU 1 : 170 kg.
2.4.2) SUR L'ESSIEU 2 : 276 kg.
- 2.5)
2.6)
2.7) EMPATTEMENT : 1.514 mm.
2.8) POIDS À VIDE DU VÉHICULE EN ORDRE DE MARCHÉ :
2.8.0) TOTAL : 246 kg.
2.8.1) SUR L'ESSIEU 1 : 118,5 kg.
2.8.2) SUR L'ESSIEU 2 : 127,5 kg.
2.9) PORTE-A-FAUX AVANT : 286 mm.
2.10) PORTE-A-FAUX ARRIÈRE : 375 mm.
2.11) LONGUEUR HORS-TOUT : 2.175 mm.
2.12) LARGEUR HORS-TOUT : 670 mm.

3 - MOTEUR

- 3.1) DÉNOMINATION : VV.
3.1.1) MARQUE : MOTO GUZZI.
3.2) DESCRIPTION GÉNÉRALE :
3.2.1) TYPE : combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin.
3.2.2) CYCLE : allumage commandé.
3.2.3) NOMBRE DE TEMPS : 4.
3.3) NOMBRE ET DISPOSITION DES CYLINDRES : 2 en V à 90°
3.4) DIMENSIONS :
3.4.1) ALÉSAGE (mm) : 88.
3.4.2) COURSE (mm) : 78.
3.4.3) CYLINDRÉE cm³ : 948,8.
3.5) RAPPORT VOLUMÉTRIQUE DE COMPRESSION : 10 : 1.
3.6) PUISSANCE NETTE MAXIMALE DÉCLARÉE DU MOTEUR (kW) : 58,2.
3.7) RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE (tr/ mn) : 7.400.
3.8) COUPLE MAXIMAL (mdaN DGM) : 8,24.
3.9) RÉGIME DE COUPLE MAXIMAL (tr/ mn) : 6.250.
3.10) RÉGIME DE ROTATION MAXIMAL (tr/ mn) : 7.800.
3.11) CARBURANT UTILISÉ : super carburant.
3.12) RÉSERVOIR DE CARBURANT : 24 litres.
3.13) MODE D'ALIMENTATION DU MOTEUR : 1 carburateur par cylindre.
3.14) TYPE DE FILTRE À AIR : sec.
3.15) ALLUMAGE : bougies, bobine, par rupteur.
3.16) TENSION D'ALIMENTATION DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES (volts) : 12 V.
3.17) DISPOSITIF D'ANTIPARASITAGE : oui.
3.18) REFROIDISSEMENT DU MOTEUR : air.
3.19) NOMBRE DE SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT : 2.
3.19.1) DESCRIPTION : 1 échappement par cylindre.
3.19.2) RÉFÉRENCE : MOTO-GUZZI T28 - Tuyau collecteur.
MOTO-GUZZI C281 - Chambre d'expansion.
MOTO-GUZZI S281 - Silencieux.
3.20) NIVEAU SONORE AU POINT FIXE :
3.20.1) VALEUR DU NIVEAU SONORE (dBA) : 91.
3.20.2) RÉGIME DE ROTATION CORRESPONDANT (tr/ mn) : 3.750.

3.20.3) SCHÉMA DE LA POSITION DU MICROPHONE



4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1) TYPE DE BOÎTE DE VITESSES : mécanique à 5 rapports avant.
4.1.1) EMPLACEMENT DU (OU DES) LEVIER(S) DE COMMANDE : sélecteur au pied gauche.
4.2) TYPE D'EMBAYAGE : multidisques à sec.
4.2.1) MODE DE COMMANDE : levier à main gauche.
4.3) TYPE DE TRANSMISSION ENTRE LA BOÎTE DE VITESSES ET LES ROUES : arbre et cardan.
4.4) DÉMULTIPLICATION DE LA TRANSMISSION :
4.4.1) DIMENSIONS ET CIRCONFÉRENCE DE ROULEMENT DES PNEUMATIQUES :
Arrière : 120 x 90 V 18.
Circonférence : 2010 mm.

4.4.2) DÉMULTIPLICATIONS ET VITESSES À 1000 tr/ mn :

Combinaison des vitesses	Démultipli- cation primaire	Boîte de vitesse	Démultipli- cation secondaire	Démultipli- cation totale	Vitesses à 1 000 tr/ mn (en km/ h)
1ère	1,235	2,000	4,714	11,647	10,35
2ème	"	1,388	"	8,088	14,91
3ème	"	1,047	"	6,101	19,76
4ème	"	0,869	"	5,064	23,81
5ème	"	0,750	"	4,368	27,60

- 4.5) VITESSE MAXIMALE (km/ h) : 210 environ.
4.6) INDICATEUR DE VITESSE : oui.
4.7) COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : oui.

5 - SUSPENSION

- 5.1) AVANT : fourche télescopique hydraulique avec ressorts hélicoïdaux.
5.2) ARRIÈRE : bras oscillant avec amortisseurs hydrauliques et ressorts hélicoïdaux.

6 - DIRECTION

- 6.1) TYPE DE DIRECTION : directe sur fourche télescopique.

7 - FREINAGE

- 7.1) FREIN DE SERVICE : 2 disques à l'avant et 1 disque à l'arrière.
7.1.1) COMMANDE DU FREIN DE SERVICE :
- 1 levier à main droite commande hydrauliquement le frein avant droit.
- 1 pédale au pied droit commande hydrauliquement le frein avant gauche et le frein arrière.
7.2) RÉPARTITEUR DE FREINAGE : non.
7.2.1) DISPOSITIF ANTI-BLOQUEUR DE ROUES : non.
7.3) FREIN DE SECOURS : par indépendance des freins à main et à pied.
7.4) FREIN DE STATIONNEMENT : sans.
7.5) MODE DE TRANSMISSION DES EFFORTS AUX ROUES :
7.5.1) FREIN DE SERVICE : fluide hydraulique.
7.5.2) FREIN DE SECOURS : fluide hydraulique.
7.6) ASSISTANCE DU FREIN DE SERVICE : non.

- 7.7) RÉSERVOIR DE FLUIDE OU D'ÉNERGIE : 1 réservoir sur le guidon pour le frein à main et 1 réservoir fixé sur le cadre au-dessus de la pédale de frein à pied.
 7.7.1) MODE D'ALARME POUR LES DÉFAILLANCES : témoin lumineux rouge sur le guidon.
 7.7.2) PARAMÈTRE MESURÉ POUR L'ALARME : baisse de fluide sur le circuit du frein à pied.
 7.7.3) MODE DE CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ALARME : non.
 7.8) TYPES DE FREINS :
 7.8.1) FREIN DE SERVICE
 7.8.1.1) SUR L'ESSIEU 1 : disques.
 7.8.1.2) SUR L'ESSIEU 2 : disque.
 7.8.2) FREIN DE SECOURS : disque(s).

8 - CARROSSERIE

- 8.1) CARROSSERIE : solo.
 8.2) CARÉNAGE : intégral.
 8.2.1) DESCRIPTIF : polyester et bulle en polycarbonate.
 8.3) Nombre de places assises : 2.

9 - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1) FEUX DE ROUTE : 1.
 9.2) FEUX DE CROISEMENT : 1 incorporé au feu de route.
 9.3) FEUX DE POSITION AVANT : 1 incorporé au feu de route.
 9.4) FEUX ROUGE ARRIÈRE : 1.
 9.5) INDICATEURS DE CHANGEMENT DE DIRECTION :
 9.5.1) AVANT : 2, indépendants.
 9.5.2) ARRIÈRE : 2, indépendants.
 9.6) FEUX STOP : incorporé au feu arrière.
 9.7) ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION : incorporé au feu arrière.
 9.8) DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS :
 9.8.1) ARRIÈRE : 1.
 9.8.2) LATÉRAUX : non.
 9.9) FEUX DE DÉTRESSE : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.

10 - DIVERS

- 10.1) ACCESSOIRES :
 10.1.3) RÉTROVISEURS : 1.
 10.1.4) AVERTISSEURS SONORES : 2.
 10.1.5) DISPOSITIF ANTI-VOL : par blocage de direction.
 10.2) MARQUES D'IDENTITÉ :
 10.2.1) EMPLACEMENT DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR : colonne de direction.
 10.2.2) EMPLACEMENT DE LA FRAPPE À FROID DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION : colonne de direction.
 10.2.3) STRUCTURE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION : type VV suivi d'un numéro à 5 chiffres.
 10.2.4) LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION : commence à 14800.
 10.2.5) IDENTIFICATION DU MOTEUR : gravé sur le côté gauche du bloc Carter.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du constructeur SICEM - 11, rue de Normandie 92600 ASNIÈRES que le véhicule N° 14813 présente comme prototype des véhicules de marque : MOTO GUZZI - Type(s) et version (s) : VV satisfait aux dispositions des articles R.169, R.170 et R.172 à R.182 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à : 14800.

Fait à Montlhéry, le 16 mars 1988
 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
 Signé : CHAPUT

Vu et approuvé
 Enregistré sous le N° AU-2539-84-01
 Fait à Paris, le 16 mars 1988
 Pour le Directeur Régional
 de l'Industrie et de la Recherche d'Ile de France
 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
 Signé : D. PIERRE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, SICEM - 92600 ASNIÈRES, représentant dûment accrédité de SEIMM MANDELLO DEL LARIO - ITALIE, constructeur, certifie :

a) que le véhicule :

- 1 - GENRE : MTTE.
 2 - MARQUE : MOTO-GUZZI.
 3 - TYPE : VV.
 4 - NUMÉRO D'ORDRE DANS LA SÉRIE OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION :
 5 - CARROSSERIE : solo.
 6 - SOURCE D'ÉNERGIE : ES.
 7 - PUISSANCE ADMINISTRATIVE : 9 CV.
 8 - NOMBRE DE PLACES ASSISES (y compris le conducteur) : 2.
 9 - DIMENSIONS : (sans objet).
 10 - POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE : 440 kg.
 11 - POIDS À VIDE EN ORDRE DE MARCHÉ DU VÉHICULE DE BASE : 246 kg.
 12 - POIDS TOTAL ROULANT AUTORISÉ : néant.
 13 - CHARGE UTILE DU VÉHICULE DE BASE : (sans objet).
 14 - NIVEAU SONORE DE RÉFÉRENCE : 91 dB (A).
 15 - RÉGIME DE ROTATION DU MOTEUR LUI CORRESPONDANT : 3.750 tours/ minute.

est entièrement conforme au type et à la version décrits plus haut, et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire.

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le

pour être livré à

(Nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à _____, le _____

Numéro d'immatriculation (à remplir par la Préfecture) :

NOTA : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire, doit faire l'objet :

d'une déclaration à la Préfecture

le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

ATTESTATION DE DÉDOUANEMENT

Nous soussignés SICEM - 11, rue de Normandie - 92600 Asnières, attestons que le véhicule dont les caractéristiques figurent au certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par la réglementation douanière. Dispense de visa accordée par décision N° 2555 en date du 14 juin 1983 par le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects.

Fait le :

Cachet et signature :